L'ADSL PREND SA RETRAITE, LA FIBRE PREND LA RELEVE



La mairie de Meljac vous informe qu'après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre a donc décidé de sa fermeture.

Cela ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant : la fibre optique.

Vous êtes un particulier ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide de l'Etat pour vous raccorder à la fibre optique si des travaux sont nécessaires sur votre propriété privée (renseignements sur : treshautdebit.gouv.fr).

Vous trouverez ci-après, la marche à suivre pour tester votre éligibilité et faire une demande de raccordement à la fibre.

la fibre

LE TEST D'ÉLIGIBILITÉ

ALL FIBRE

Orange Concessions

COMMENT EFFECTUER LE TEST ?

1. **Se rendre sur le site :** alliancetreshautdebit.fr/eligibilite
2. **Renseigner l'adresse :** Entrer le numéro de rue, le code postal et la ville dans le formulaire prévu à cet effet (sans ponctuation)
3. **Lancer la vérification :** Cliquer sur l'adresse dans la liste déroulante (ou cliquer sur « entrée » sur le clavier)
4. **Obtenir le résultat :** En quelques secondes, savoir si la fibre est disponible à l'adresse ou si des travaux sont en cours

LES COULEURS DE PASTILLES ET LEURS SIGNIFICATIONS

- **Logement éligible à la fibre :** Choisir un opérateur commercial et souscrivez une offre.
- **Le logement nécessite une demande préalable auprès d'ALL'Fibre :** Se rendre sur le formulaire "**Contactez-nous**" sur notre site internet. Sélectionner "**Déposer une demande**", puis "**Je suis un particulier**", "**Je souhaite être raccordé au réseau fibre**", "**Oui et j'ai besoin d'aide**".
- **Déploiement bloqué :** Un obstacle technique ou administratif bloque l'arrivée de la fibre. Contacter Alliance THD.
- **En cours de déploiement, logement récents ou rénovation :** Renouveler le test d'éligibilité ultérieurement.
- **Prochainement disponible à la commercialisation :** Le logement peut être soumis à un gel commercial de 28 jours avant de devenir éligible. Au-delà, un autre blocage peut être en cause. Patientez ou contactez-nous.
- **Déploiement hors périmètre ALLiance THD :** Logements rattachés à un réseau fibre hors du périmètre géré par Alliance THD. Consulter la carte de l'ARCEP pour identifier le gestionnaire du réseau.

ABSENCE DE PASTILLE

L'absence de pastille peut correspondre à un logement oublié ou à un logement neuf (construction ou rénovation).

Pour un logement oublié, formuler une demande via la plateforme de contact du site :

alliancetreshautdebit.fr/aide-et-contact/contactez-nous/

Pour un logement neuf ou récemment rénové, reportez-vous à la fiche « Projets immobiliers dans votre commune » afin de connaître les démarches de raccordement.

4

La mairie reste à votre disposition pour vous accompagner